



Extrait du registre des décisions

Bureau du 08 février 2018

n° 017-18

Objet : *RD - Approbation d'une convention de financement avec le Département de la Savoie pour l'étude de requalification de le RD1006 entre le carrefour de la Trousse et le carrefour de la Garatte au sud de l'agglomération chambérienne*

- date de convocation le 02 février 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochemaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Driss Bourida à Sylvie Koska - de Jean-Claude Davoine à Aloïs Chassot - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Lionel Mithieux à Michel Dyen - de Pierre Perez à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 08 février 2018

délibération n° 017-18

objet **RD - Approbation d'une convention de financement avec le Département de la Savoie pour l'étude de requalification de la RD1006 entre le carrefour de la Trousse et le carrefour de la Garatte au sud de l'agglomération chambérienne**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, expose que le secteur sud de l'agglomération chambérienne connaît des difficultés de déplacement aux heures de pointe. Le développement dans les années à venir des projets d'urbanisation et de développement de l'activité économique vont accroître ces difficultés sur le réseau viaire du secteur.

Une étude de circulation sur le périmètre sud de l'agglomération, regroupant les cinq communes du canton de La Ravoire et les communes de Barby, Bassens et Saint-Alban-Leyse, a été menée en 2015 en partenariat avec le Département de la Savoie.

Cette étude a permis d'identifier les dysfonctionnements actuels et à venir sur le réseau viaire si aucun aménagement ou adaptation du réseau n'est proposé.

Elle a également défini des mesures pour y remédier, parmi lesquelles la fluidification du trafic de la RD1006 sur sa section comprise entre le carrefour de la Trousse et la voie rapide urbaine. L'optimisation du fonctionnement des carrefours à feux et/ou la création d'ouvrages de liaison avec la zone commerciale du Pradian permettent d'écouler plus de trafic sur cet axe structurant du réseau dont le rôle principal est de relier le secteur sud de l'agglomération au réseau autoroutier.

Il convient désormais de conduire une étude de faisabilité dont l'objectif est de définir plusieurs scénarios d'aménagements envisageables, de vérifier leur faisabilité technique et financière et d'évaluer leurs impacts sur la circulation et sur les emprises foncières privées.

A l'issue de l'étude, un ou plusieurs scénarios seront soumis à la concertation du public dont les contributions permettront d'améliorer le scénario à retenir pour la poursuite des études.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges est maître d'ouvrage de cette étude de faisabilité et de la concertation publique, dont le montant global est estimé à 70 000 € HT. Cette étude sera conduite en partenariat avec le Département de la Savoie qui s'engage à participer à hauteur de 50 %.

Pour ce faire, il est proposé de conclure une convention de financement avec le Département.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 1 Abstention :

Article 1 : approuve la convention de financement de l'étude de requalification de la RD1006 entre le carrefour de la Trousse à La Ravoire et le carrefour de la rue Centrale à Barberaz,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cette convention,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 017-18

Objet de l'acte :	RD - Approbation d'une convention de financement avec le Département de la Savoie pour l'étude de requalification de le RD1006 entre le carrefour de la Trousse et le carrefour de la Garatte au sud de l'agglomération chambérienne
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres
Date de l'acte :	08 février 2018
Annexe :	Projet Convention de financement étude faisa RD1006;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180208-lmc1H20623H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20623H1

Date de transmission en Préfecture :	15 février 2018
Date de réception en Préfecture :	15 février 2018